



Rapport d'activité

-

Année 2019

Siège social	Local associatif	Déménagement solidaire
4, lot. La Pléiade 506, Rte du Grézac 34700 - Lodève Courriel secrétariat : coordination@shantidas.fr	11, Grand'Rue 34700 - Lodève Tél. : 09 84 35 85 58 Courriel : entraide.sociale@shantidas.fr Permanences : Mardi : 14h00 – 17h30 Mercredi : 15h00 – 17h30 Jeudi : 14h00 – 17h00 Vendredi : 15h00 – 17h30	Tél. : 07 85 14 07 21 Courriel : demenagement.solidaire@shantidas.fr Permanences téléphoniques : Lundi : 10h00 – 17h00 Mardi : 10h00 – 17h00 Jeudi : 10h00 – 17h00

Sommaire :

1. Rappel des valeurs et de l'objet social.....	1
2. Introduction.....	1
3. Les adhérents.....	1
4. Le bénévolat.....	2
5. Les partenaires et financeurs en 2019.....	2
6. Les partenaires associatifs et institutionnels.....	3
7. Le projet et les actions.....	3
8. Les axes à développer.....	8
9. Remerciements.....	9
Annexes.....	10
Annexe 1. Le service de déménagement solidaire : les publics.....	10
Annexe 2. L'atelier informatique : les publics.....	12
Annexe 3. Le projet associatif 2019 – 2021 : organigramme des actions et des projets.....	14

Rapport d'activité 2019

1. Rappel des valeurs et de l'objet social :

L'association SHANTIDAS, basée à Lodève et fondée en 2011, œuvre depuis 2014 au service du développement social et territorial (QPV, ZRR) à travers des engagements solidaires. L'association SHANTIDAS œuvre en tant qu'association d'entraide au service de l'intérêt général et d'une éthique du bien commun, auprès des publics en situation de précarité sociale ou de handicap.

L'association SHANTIDAS développe un projet centré sur l'accompagnement et la cohésion sociale, pour favoriser la mobilité, l'inclusion numérique et, de manière générale, l'entraide et le lien social, mais aussi une dynamique associative de coopération à l'échelle locale :

- La mobilité : accompagner et soutenir les personnes bénéficiaires des minima sociaux, les personnes souffrant de handicap dans l'accès à la mobilité, les personnes à faibles revenus, afin de contribuer à un mieux-être matériel, social, familial, professionnel et psychologique notamment.
- L'Inclusion numérique : accompagner toute personne rencontrant des difficultés avec l'utilisation de l'outil informatique et d'internet, afin de contribuer à réduire la fracture numérique au niveau local.
- L'Entraide sociale : aider et accompagner, sans discrimination, toute personne en situation de précarité, sociale, psychologique, et/ou financière, du fait des circonstances diverses de la vie, qu'elles soient professionnelles, familiales, ou qu'elles soient liées à la santé, à l'environnement et à l'isolement social.

L'association œuvre dans un cadre éthique et culturel entièrement laïc, sans discrimination d'opinions, de cultures ou de confessions religieuses.

2. Introduction :

En 2020, nous allons poursuivre les projets et les actions menés les années précédentes, dans le domaine de la mobilité et de l'inclusion numérique. De nouveaux ateliers ont vu le jour en 2019 : socio-coiffure, réunions des alcooliques anonymes, et de nouveaux projets d'ateliers sont en maturation.

En 2019, l'association s'est inscrite dans le courant lié à la transition en général, et soutient plus particulièrement à l'échelle locale le projet Territoire Zero Chômeurs de Longue Durée.

Pour les activités phare de l'association, la mobilité et l'aide informatique, nous préparons de nouveaux développements, en particulier le service de transport solidaire de personne dans le cadre d'un transport VTC (Voiture de Transport avec Chauffeur).

Comme chaque année, notre équipe de bénévoles continuera d'accueillir les publics du centre-ville 3 ou 4 après-midis par semaine, et le local de l'association pourra être ouvert également le samedi matin comme lieu d'échange et de lien social.

3. Les adhérents :

- Nombre d'adhérents en 2019 : 144
- Nombre d'adhérents en 2018 : 113

Répartition géographique moyenne :

- Habitant à Lodève : 85 %
- Habitant hors Lodève : 15 %

Situation socioprofessionnelle moyenne :

- Bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS, AAH, Aspa) : 54 %
- Allocataires ARE Pole Emploi : 15 %
- Salariés : 5 %
- Travailleurs non salariés : 1 %
- Retraités : 25 %

4. Le bénévolat :

- Les besoins en bénévolat et le rôle des bénévoles :
 - Assurer les permanences d'entraide sociale : accueillir, renseigner, orienter ;
 - Développer le lien avec les autres associations ;
 - Favoriser le lien au sein des adhérents ;
 - Participer, coordonner les ateliers Découverte et Sensibilisation (nature, créativité) pour les familles du centre-ville : de mai à décembre, l'association propose un atelier Découverte gratuit pour les familles, animé par le CPIE des Causes Méridionaux, un mercredi après-midi par mois.
 - Animer l'atelier informatique ;
 - Développer, animer de nouveaux ateliers ;
 - Préparer et organiser des manifestations et des événements ;
 - Assurer certains supports techniques : informatique, bureautique, gestion administrative, comptabilité, communication, design, site web, gestion des bases de données.
- Nombre de bénévoles en 2019 : 10 ; pour un total annuel de 1200 heures de bénévolat.
- Les motivations des bénévoles :
 - apporter une aide et des solutions aux problématiques de publics souvent isolés qui accumulent de nombreuses difficultés et handicaps ;
 - favoriser l'inclusion sociale ;
 - animer un lieu d'échange, de partage et de mise en lien ;
 - se sentir utile et reconnu socialement au travers d'actions qui font sens ;
 - faire partie d'un réseau d'entraide.

5. Les partenaires et financeurs en 2019 :

Souscripteurs	Actions	Montant	Part en %
ASP	Contrat aidé CAE et service civique	6 700	34 %
C.G.E.T 34 - Politique de la ville	Mobilité - Déménagement Solidaire ; Inclusion numérique ; Lien social	6 000	31 %
Commune - Politique de la ville	Mobilité - Déménagement Solidaire ; Inclusion numérique ; Lien social	1 500	8 %
Commune - vie associative	Fonctionnement associatif	1 000	5 %
Région - Politique de la ville	Mobilité - Déménagement Solidaire ; Inclusion numérique ; Lien social	2 500	13 %
OPCA - Uniformation	Formation Transport VTC	1 750	9 %

6. Les partenaires associatifs et institutionnels :

- La mairie de Lodève
- Espace Luteva
- Le CGET
- La Région Occitanie
- Le CIAS
- Le DLA 34
- Le Pôle Emploi
- Cap Emploi
- Uniformation
- CPIE des Causses Méridionaux
- Association APIJE
- Association Passerelle
- Association Trait d'Union
- Association SAVS - Lodève
- Association La Distillerie
- Association Le Secours Populaire Français
- Association Terre en Partage
- Association Batida Viva
- Association Lodévois Economie Solidaire
- Association La Recyclerie du Lodévois
- Association Paysarbres
- Les Compagnons Bâtisseurs
- Emmaüs Lodève
- UDAF 34
- Territoires 34
- MDPH 34

7. Le projet et les actions :

ETAT DES LIEUX STRUCTUREL DES ACTIVITES EN 2019

LES ACTIONS	Mobilité		Inclusion numérique	Espace d'entraide	
LES PROJETS	Déménagement local et solidaire	Transport solidaire de personnes	Réduire la fracture numérique	Favoriser le lien social	Accompagner le changement
DESCRIPTIF	Service de déménagement local avec des salariés (APIJE)	Service de transport de personnes par des bénévoles et professionnels (VTC)	Atelier informatique	Permanences sociales et lieu d'accueil, ateliers thématiques	Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, centre social et culturel
STATUT	Opérationnel	En cours d'étude	Opérationnel	Opérationnel	En cours d'étude

Cf. Annexe 3 : le projet associatif 2019 – 2021 : organigramme des actions et des projets.

Pour répondre aux objectifs du projet associatif et du Contrat de Ville, l'Association SHANTIDAS a défini 3 axes d'action. Ces actions sont destinées aux publics du quartier prioritaire de la ville de Lodève, et de ses environs, et peuvent concerner partiellement les publics du quartier prioritaire de la ville de Bédarieux, des cantons de l'Orb, et du Pays Cœur d'Hérault, notamment dans le champ de l'action d'aide à la mobilité.

La mobilité :

a) Le service de déménagement solidaire :

L'action d'aide pour la mobilité s'inscrit dans le cadre de la résolution des problématiques de mobilité et/ou de relogement, lorsque les publics rencontrent des difficultés pour organiser ou financer un déménagement. C'est une action sociale et solidaire qui permet de proposer aux publics un déménagement à faible coût adapté à leur niveau de ressources. C'est également une action de médiation qui vise à résoudre une situation de logement insalubre ou inadapté, un conflit de voisinage, parfois une situation de harcèlement, une situation d'isolement loin du centre-ville, une situation familiale tendue accentuée par un logement trop petit ou un loyer trop élevé, ou une perte d'emploi nécessitant un changement de ville ou de département.

Le service de déménagement local et solidaire s'organise comme un déménagement classique, mais fait également l'objet d'un accompagnement et d'un suivi pour assurer au mieux le changement de domicile. L'action n'est engagée qu'après accord du bénéficiaire sur les conditions de l'estimation. Les déménagements sont effectués principalement sur de courtes distances, dans la commune de Lodève, les communes environnantes, le Lodévois et Larzac, le Cœur d'Hérault et plus rarement les cantons de l'Orb. L'association peut participer occasionnellement à des déménagements dans l'Hérault sur de plus longues distances à partir de ou vers Lodève.

Les salariés déménageurs sont mis à disposition par l'APIJE, association intermédiaire située à Clermont l'Hérault, et encadrés par un chef d'équipe. Ils apportent également aux bénéficiaires un service de conseil pour la préparation et l'organisation du déménagement. Ils assurent également le démontage et le remontage des meubles, l'installation des raccords des appareils électroménagers et l'enlèvement des encombrants, le cas échéant.

Les tarifs couvrent les coûts réels du déménagement à 80 %.

Objectifs et impact social :

- Amélioration des conditions de vie : logements plus adaptés, plus confortables.
- Moins d'isolement et plus de proximité avec le centre-ville (écoles, commerces, services).
- Rapprochement et cohésion familiale dans certains cas.
- Des situations de conflit avec le voisinage résolues.
- Des publics qui peuvent se remobiliser vers l'emploi.

Notre expérience de terrain nous conduit à penser que notre action de déménagement solidaire reste étroitement liée aux problématiques de logement, en particulier dans la commune de Lodève. Nous constatons une fréquence élevée des déménagements pour les publics que nous accompagnons : plusieurs cas font apparaître des déménagements successifs à quelques mois d'intervalle. Cette situation met en évidence qu'une part importante du parc locatif immobilier, pour les bas loyers, ne satisfait pas des conditions de logement décentes. Un des objectifs de l'action est par conséquent de favoriser le relogement des publics accompagnés dans des logements offrant de meilleurs standards.

Par rapport à 2018, le nombre d'usagers ayant bénéficiés de l'action est équivalent (33 personnes). En termes de cubage, les missions en 2018 couvrent 503 m³ (soit 33 déménagements équivalent 15 m³) et en 2019 elles couvrent 445 m³, soit environ 30 déménagements équivalent 15 m³. La différence est principalement due aux interruptions de l'activité suite à la préparation du projet de transport solidaire de personnes nécessitant des périodes de formation et de préparation aux examens de chauffeur VTC (voiture de transport avec chauffeur).

En 2019, afin de pouvoir proposer aux usagers des tarifs à meilleur coût, le poste de chef d'équipe a été en partie occupé par le salarié permanent de l'association, à défaut de pouvoir trouver un chef d'équipe intérimaire et d'externaliser cette fonction. La fonction de chef d'équipe nécessiterait actuellement la création d'un poste à temps partiel à part entière, ce qui nécessiterait d'augmenter le nombre de déménagements, et donc le volume de ressources qui n'est pas couvert par le tarif que payent les usagers. Il est clair que des arbitrages seront nécessaires pour pouvoir à la fois piloter l'action des déménagements solidaires et le démarrage d'un service solidaire de transport de personnes prévu courant 2020.

Les publics : cf. Annexe 1.

b) Le service de transport solidaire de personnes :

Il s'agit de proposer à des publics éloignés de la mobilité un service de transport de personnes avec un véhicule léger de 7 places maximum, pour :

- Des déplacements sur de courtes distances autour de Lodève
- Des déplacements sur des distances moyennes à l'intérieur du département.

Besoins pour les déplacements sur de courtes distances dans Lodève et les communes environnantes :

- Consultations pour des soins médicaux, dentaires, kiné, etc,
- Achats dans les commerces du centre-ville,
- Achats en grande surface,
- Démarches dans les services de proximité : banques, assurances, poste, agences immobilières, mairie, CPAM, CAF, CIAS, etc,
- Transport d'un meuble ou d'un gros appareil (besoin de manutention en plus),
- Transport de déchets verts ou encombrants en déchetterie (nécessite une remorque).

Pour les déplacements sur des moyennes distances à l'intérieur du département :

- Transport vers une gare Sncf, une gare routière ou un aéroport (Montpellier, Béziers),
- Transport pour se rendre dans un centre de vacances (familles avec enfants),
- Transport pour se rendre à un spectacle, un concert, une manifestation à caractère culturel.

Deux types de services peuvent être envisagés :

- Soit des transports individuels à la demande sur prise de rendez-vous (par téléphone ou en ligne), 24 heures à l'avance,
- Soit des transports collectifs au moyen de navettes (2 à 6 passagers) avec parcours et horaires fixes.

La grille tarifaire peut inclure :

- un prix forfaitaire pour un déplacement individuel de courte distance à moins de 5 kms du centre-ville (aller simple),
- un prix forfaitaire pour un déplacement individuel de courte distance entre 5 et 10 kms du centre-ville (aller simple),

- un prix sur devis pour un déplacement individuel à plus de 10 kms du centre-ville (aller simple)
- un prix forfaitaire par usager pour des transports navette autour de Lodève avec une fréquence journalière,
- un prix forfaitaire par usager pour des transports navette de Lodève vers Montpellier avec une fréquence hebdomadaire,
- un prix sur devis pour un transport de meubles ou gros appareils nécessitant deux personnes en manutention,
- un prix sur devis pour un transport d'encombrant ou de déchets verts nécessitant un ou plusieurs voyage vers la déchetterie.

Les publics :

Les publics visés sont les mêmes que ceux qui utilisent le service de déménagement solidaire: bénéficiaires des minima sociaux, bénéficiaires AAH, demandeurs d'emploi, les personnes âgées qui ne conduisent plus, les jeunes de moins de 25 ans qui ne conduisent pas ou ne possèdent pas de véhicule personnel.

Les objectifs :

- Rapprocher du centre-ville des personnes sans moyens de locomotion résidant dans les communes avoisinantes.
- De manière générale, favoriser la mobilité locale (Lodève et Lodévois) pour les publics qui n'y ont pas accès.
- Etendre la mobilité des publics mentionnés, au delà des limites du Lodévois sur l'ensemble du département.
- A travers un meilleurs accès à la mobilité, favoriser également l'accès à la culture et aux loisirs.
- Améliorer la mobilité des personnes âgées.
- Améliorer la mobilité des jeunes.

L'inclusion numérique :

Dans les cas que nous avons recensés, la fracture numérique est davantage l'effet caractérisé par la difficulté d'intégrer et de maîtriser un nouvel outil de communication pour des publics âgés (plus de 60 ans). Ces publics ne maîtrisent pas les notions de base qui permettent l'utilisation courante d'un ordinateur, et d'autre part, sont peu familiarisés avec l'utilisation d'internet (navigation, messagerie, sécurité).

L'atelier d'aide à l'informatique est un lieu de soutien et d'accompagnement autour de l'outil informatique, et du numérique en général. Il est ouvert aux adhérents à jour de leur cotisation.

Tous les adhérents qui en ressentent le besoin peuvent y participer, dans le but de découvrir et de se familiariser avec les possibilités qu'offre une connaissance de base de l'outil informatique.

Pour cela, notre équipe propose deux types d'accompagnement :

- Un accompagnement "au cas par cas", qui permet de répondre spécifiquement à un besoin ciblé et à une demande précise ; dans cette option, l'objectif visé est également de permettre à l'utilisateur d'acquérir les notions de base qui lui seront nécessaires pour maîtriser l'utilisation courante d'un ordinateur PC ou portable.
- Un accompagnement personnalisé, sous la forme d'une formation plus générale (sur plusieurs séances), permettant à l'utilisateur d'acquérir les bases du numérique et de se familiariser avec des notions plus complexes, pour une prise en main solide et durable. Dans cette formation, nous sensibilisons l'utilisateur aux alternatives Open sources et au système Linux.

Parmi les formations les plus courantes, l'atelier d'aide à l'informatique propose :

- Une introduction à l'utilisation des périphériques de base : clavier, souris, trackpad.
- Une familiarisation et une prise en main des logiciels libres les plus courants : Mozilla Firefox, Thunderbird, LibreOffice, logiciel antivirus, ...
- Un accompagnement sur la prise en main d'une boîte courriel et sa consultation régulière.
- Des lignes directrices précises pour savoir naviguer aisément et sans risque sur internet.

Les publics : cf. Annexe 2.

L'espace d'entraide :

a) Favoriser le lien social :

Le besoin social :

- Rompre une situation d'isolement social.
- Retrouver du lien social, retrouver de l'échange.
- Trouver des réponses ou des orientations concrètes à des difficultés d'ordre administratif et/ou financier : mise en lien avec les services sociaux (CCAS, CIAS, Maison de la Justice, réseau Violences conjugales et intrafamiliales).
- Faire face à des situations de harcèlement ou d'agression : violences conjugales, conflits de voisinage, agressions sur des personnes sans-domicile.
- Besoin de soins médicaux, d'assistance psychologique ou sociale.
- Recherche d'une aide bénévole pour réaliser un travail physique (monter un lave-linge ou un frigo, etc).

Un espace d'entraide et de vie sociale, situé au 11 Gd Rue à Lodève, au cœur du centre-ville, permet de recevoir les personnes à la recherche d'une écoute, d'une réponse à leurs difficultés, bien souvent à leur détresse. L'association Shantidas, c'est aussi une équipe de bénévoles et de salariés, qui a su au cours des années créer un réseau local d'entraide, et tisser des liens de proximité aussi bien avec ses adhérents qu'avec les différents acteurs économiques et institutionnels présents en Lodévois-Larzac.

L'accès aux droits :

L'association SHANTIDAS tient des permanences d'accueil chaque semaine, les mardi, mercredi et vendredi, de 15 h à 17 h 30 dans son local associatif au 11, Grand-Rue à Lodève, et occasionnellement les samedi matins. C'est un espace de vie qui est devenu un lieu d'écoute et de partage :

Pour offrir une écoute, mais aussi pour permettre d'orienter et de mettre en relation des personnes rencontrant des difficultés diverses : difficultés administratives, personnes victimes de violences conjugales, problématiques de logement, etc.

Pour recréer des liens de proximité entre les habitants des quartiers, entre générations et cultures, Qui permet de rompre l'isolement social, la solitude et les incompréhensions.

Des ateliers thématiques :

Dans une optique consistant à recréer du lien social parmi les habitants du quartier prioritaire, l'association accueille des partenariats avec des acteurs locaux, associatifs ou non, engagés dans une démarche sociale.

- Atelier Découverte en partenariat avec le C.P.I.E des Causses Méridionaux : cet atelier n'est pas reconduit en 2020.
- Séances de socio-coiffure : ces séances ont lieu une fois par semaine le mardi matin.
- Réunions du groupe local des Alcooliques Anonymes : ces réunions ont lieu deux fois par semaine, afin de mettre en œuvre à Lodève une action d'accompagnement et d'écoute des personnes souffrant de dépendance à l'alcool, conformément au mode de fonctionnement de l'association des Alcooliques Anonymes France.

b) Accompagner le changement :

- Le projet de collectif lodévois des associations liées à la transition et à l'économie sociale et solidaire : l'objectif du projet est de créer à terme un réseau de partenaires (associations, collectivités, entreprises) sur le territoire afin d'être plus réactif en termes de résilience.
- Soutenir le projet local Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée : un site "territoire zéro chômeur" a été créé sur Lodève pour regrouper et mettre en lien les personnes intéressées : <https://frama.link/lodeve-tzc>

8. Les axes à poursuivre et à développer :

a) La mobilité :

Renforcer l'équipe du service de déménagement solidaire :

- Embauche d'un chef d'équipe,
- Ou externalisation du poste de chef d'équipe.

Lancer le démarrage du service de transport solidaire de personnes :

- Actions de communication,
- Actions de partenariat avec les acteurs locaux de la mobilité : Passerelle-Lodève
- Etendre les partenariats financiers : financements publics et mécénat.

b) L'inclusion numérique :

- Renouveler l'accueil d'un volontaire service civique, en partenariat avec le GEEP et le Secours Populaire de Lodève,
- Poursuivre les actions de communication autour de l'atelier d'aide informatique,
- Actions de partenariats avec les autres acteurs locaux de l'inclusion numérique : LAM, médiathèque de Lodève, Passerelle-Lodève.

c) L'espace d'entraide :

- Poursuivre le programme des permanences d'accueil,
- Mettre en place de nouveaux ateliers thématiques, en privilégiant l'éducation et la culture.
- Renforcer et développer les liens avec les associations du réseau local actives dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.
- Réfléchir à des actions de coopération et de mutualisation des moyens (compétences, matériels).

9. Remerciements :

Le Président et les autres membres du bureau remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui ont offert leur contribution et continuent de porter le projet de l'association : les bénévoles, les adhérent(e)s, les salariés.

Le Président et les autres membres du bureau et du Conseil d'Administration remercient la ville de Lodève, son service Politique de la Ville, la Sous-préfecture et le C.G.E.T, le Conseil Régional Occitanie pour leur soutien financier accordé en 2019, qui a permis à l'association de rétablir une situation financière difficile et qui autorise aujourd'hui une perspective de développement dans le champ de la politique de la ville et de la cohésion sociale.

Le Président et les autres membres du bureau remercient également les partenaires associatifs, avec lesquels il a été possible de collaborer de manière fructueuse pour dynamiser les projets en cours, notamment le projet associatif actuel.

Fait à Lodève,
Le 30/01/2019

Le Président, Pierre PUJOL

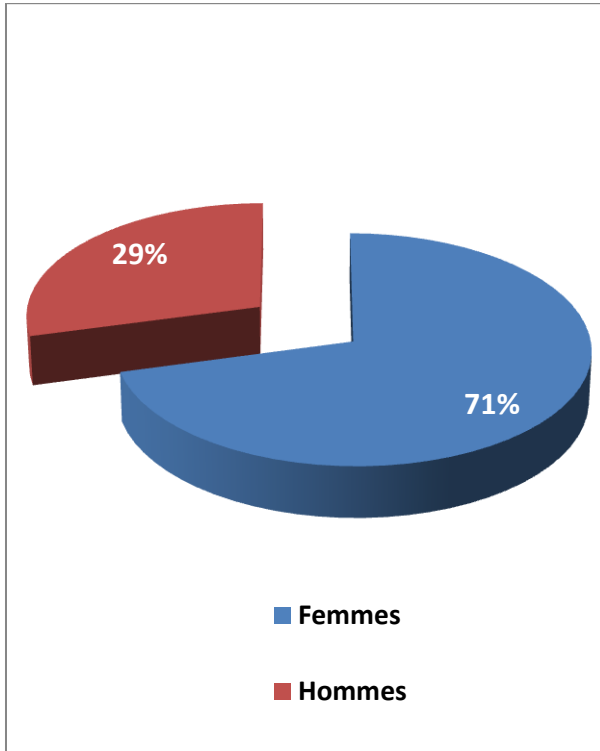


Association Shantidas
Siret : 53080513400034
www.shantidas.fr

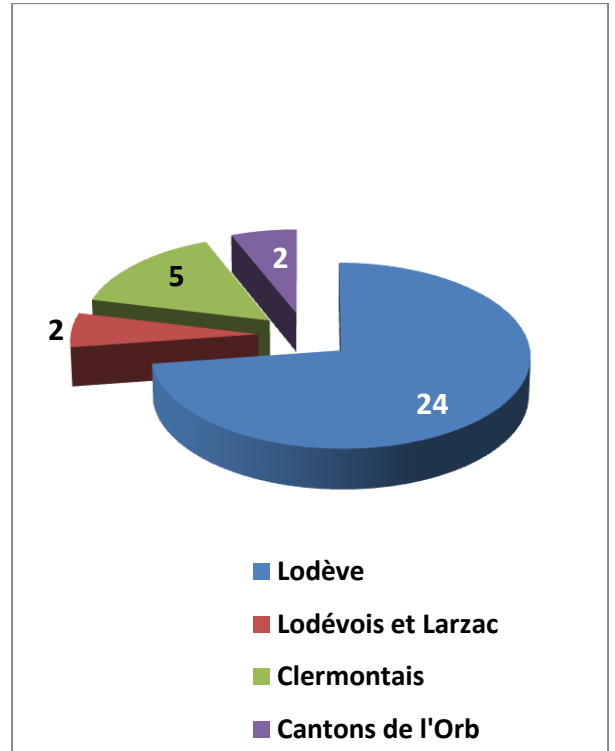
Annexes

Annexe 1. Le service de déménagement solidaire : les publics.

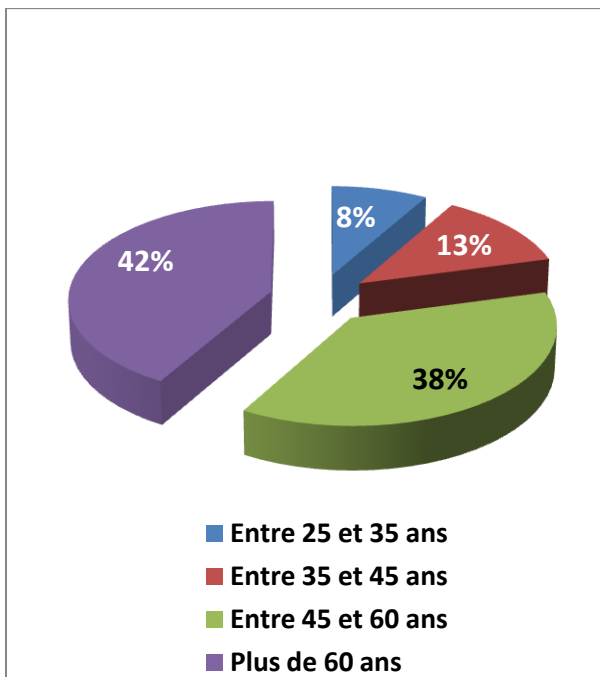
Répartition Hommes / Femmes en %



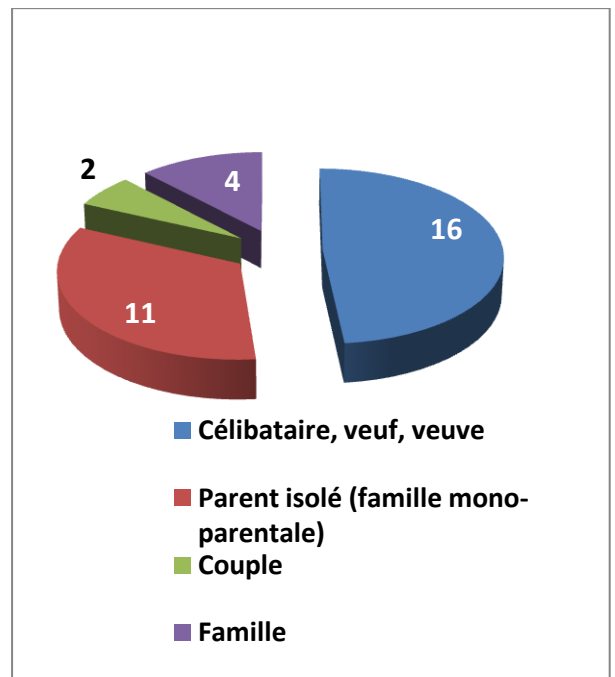
Répartition par lieu de résidence



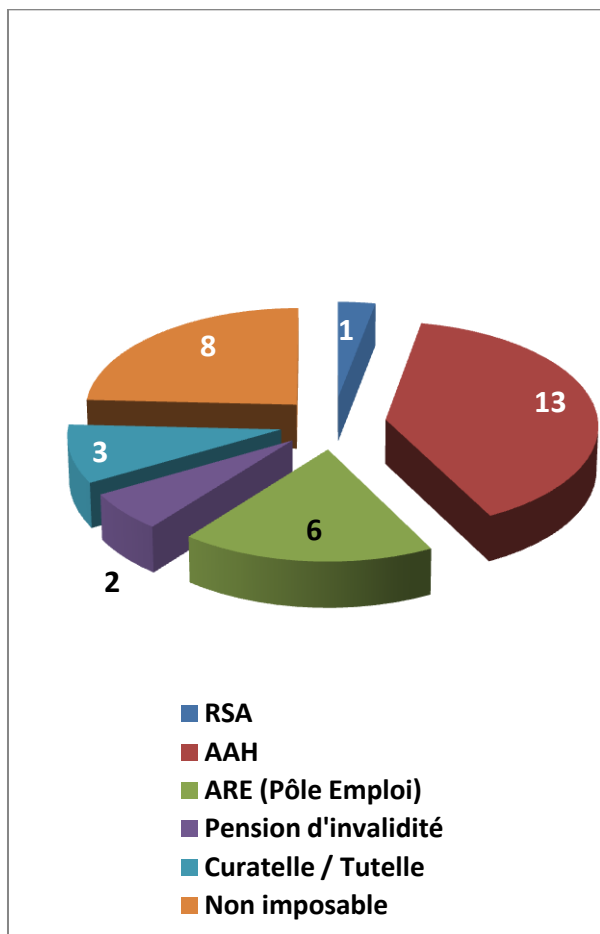
Répartition par tranches d'âge en %



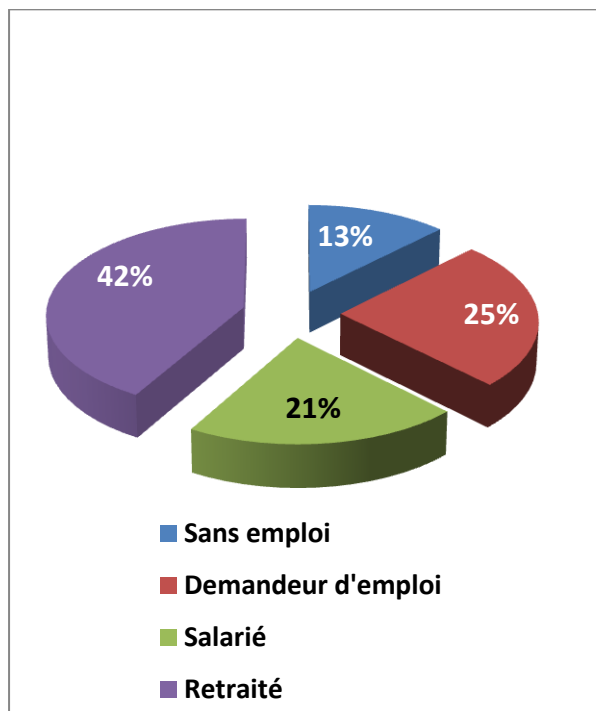
Répartition par situation familiale



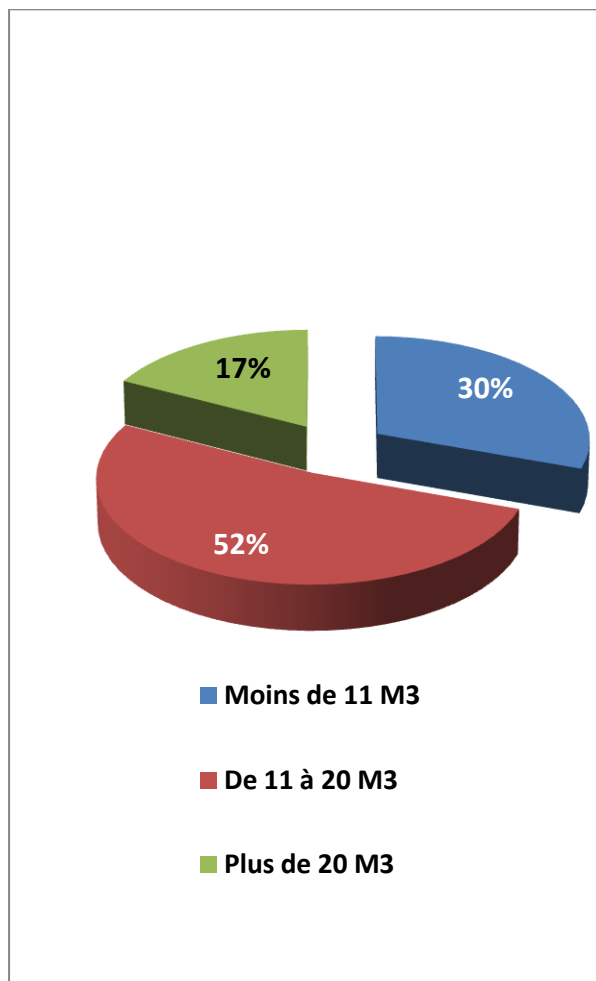
Répartition par situation de revenu



Répartition par situation professionnelle (%)

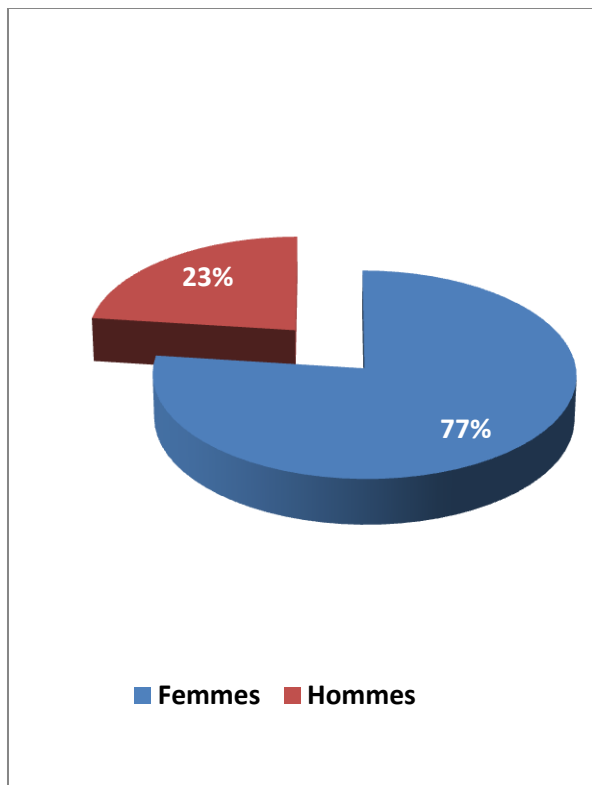


Répartition par volume déménagé en M3

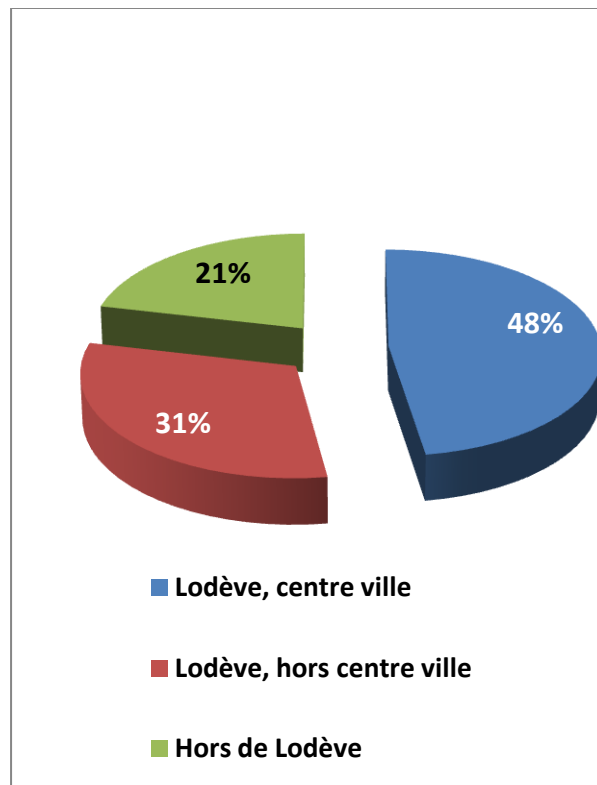


Annexe 2. Le service d'aide informatique : les publics.

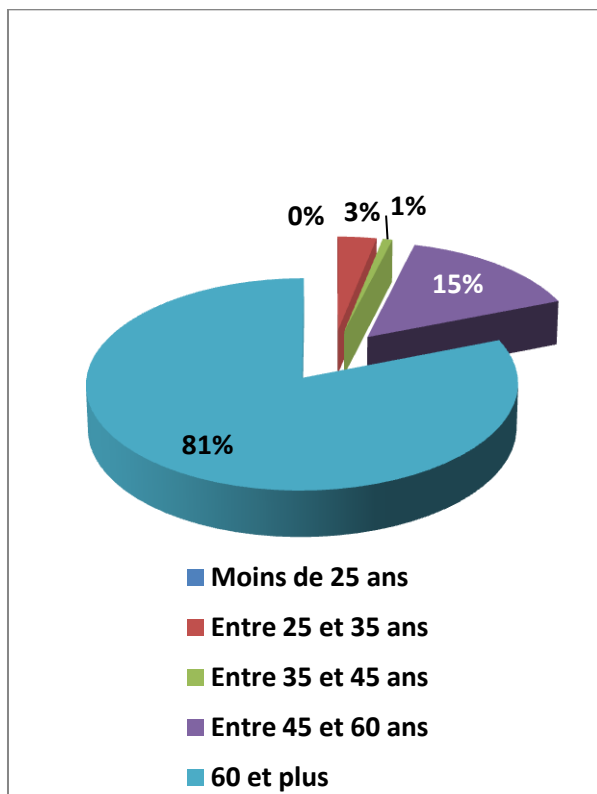
Répartition Hommes / Femmes en %



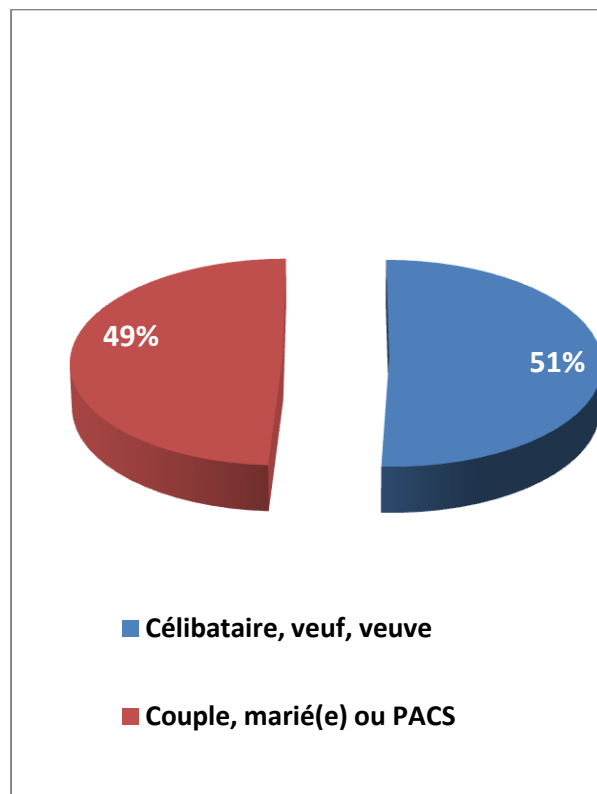
Répartition par lieu de résidence en %



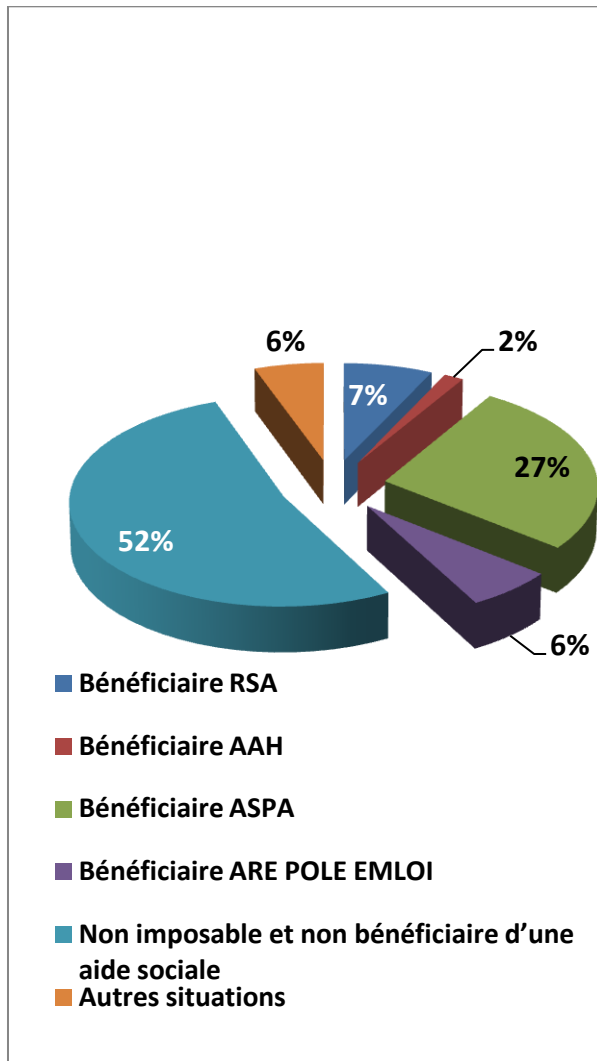
Répartition par tranches d'âge en %



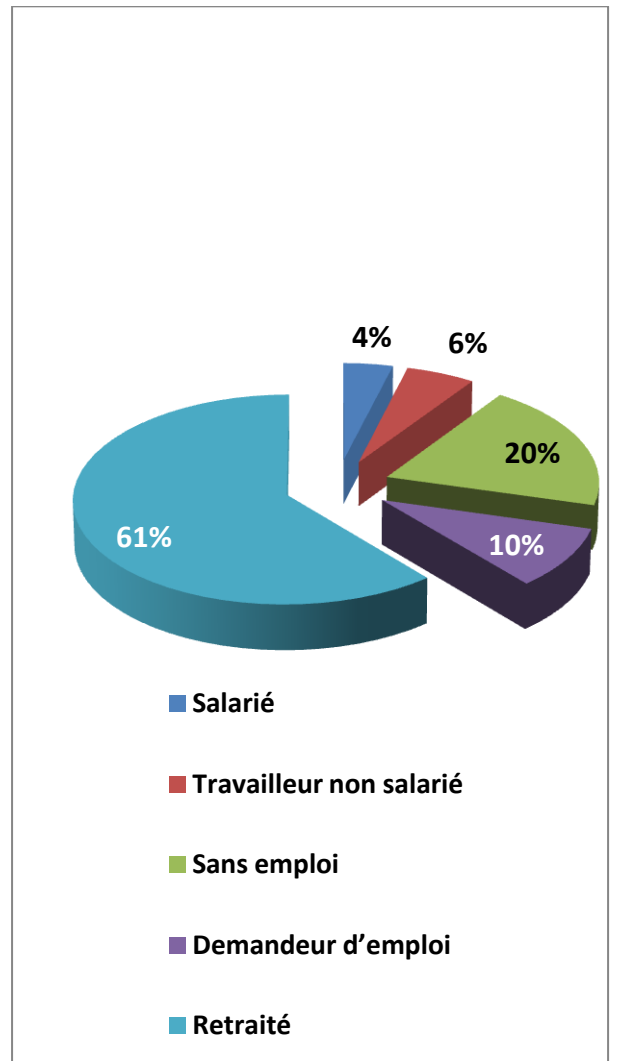
Répartition par situation familiale en %



Répartition par situation de revenu en %



Répartition par situation professionnelle (%)

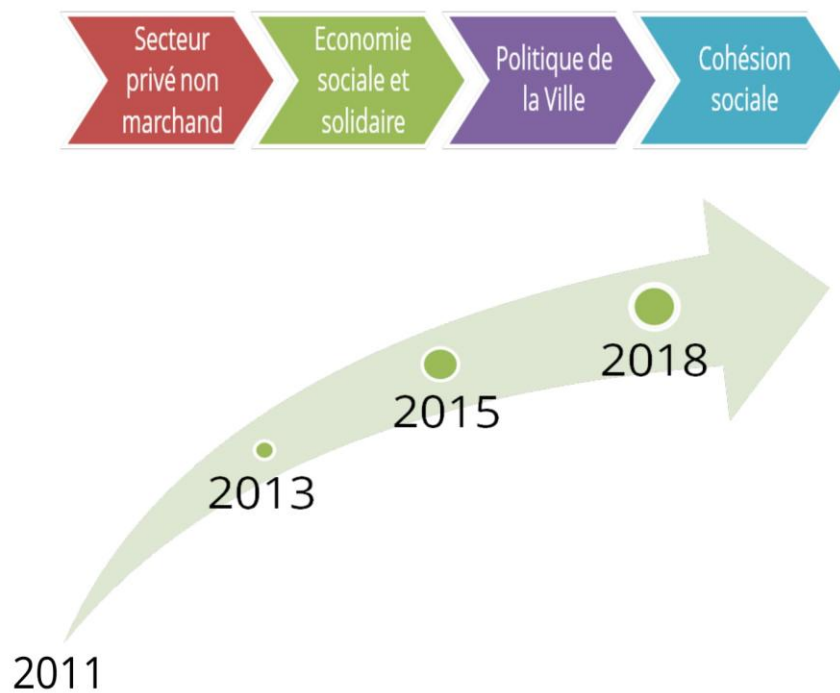


Annexe 3. Le projet associatif 2019 - 2021 : organigramme des actions et des projets.



Association SHANTIDAS
Entraide

EVOLUTION DU PROJET ASSOCIATIF
De 2011 à 2020





PROJET ASSOCIATIF 2019 — 2021
Cartographie des actions et des projets

Association SHANTIDAS
Entraide

